

FONCTIONNEMENT DU PLANNING DE L'EXPERT ZNKR

Hidetoshi YOSHIDOME Senseï
Né le 11 février 1970
Kendo Kyoshi 7^{ème} Dan
Arrivée le 7 février 2010 – Départ le 30 avril 2010

Procédure et délai

1 – Les demandes doivent impérativement transiter et parvenir au CNK , commission Expert.

CLOTURE DES DEMANDES AU CNK le 28 JANVIER 2010.

2 – Les demandes devront préciser clairement les dates de présence souhaitées ainsi que la durée (journée et/ou week-end). Pour les clubs souhaitant recevoir systématiquement l'expert toutes les semaines, les demandes devront préciser :

- ✓ les horaires de la prestation,
- ✓ le nombre précis de vacations demandées pour la saison,
- ✓ le nom de la personne qui prendra en charge l'expert de son appartement ainsi que les horaires.

3 – Lorsque le calendrier de l'expert est arrêté, les échanges et arrangements entre les clubs restent éventuellement possibles avec accord final du responsable de la Commission Expert.

4 – En ce qui concerne les demandes formulées pour les stages en province, les journées de transport de l'expert (*lorsque ce dernier doit se déplacer sur un jour où il devait assurer une prestation dans un club*) seront imputées au club de province ou à la CRK selon les cas.

Tarifs 2009 CLUBS ET CRK

Demi journée 75 €

Journée 140 €

Pas de gratuité offerte par la FFJDA.CNK

ATTENTION

Le nom du demandeur (club ou CRK) figurant sur la FICHE DE DEMANDE DE PRESTATION ne pourra en aucun cas être modifié après la prestation de l'expert. Les facturations seront établies suivant ces informations.

Les billets SNCF ou AVION de l'expert

Les billets Aller/retour, train ou avion, peuvent être envoyés à Mr. Charlemaine :

- Soit par mail pour les billets ELECTRONIQUES (charlemaine.daniel@bbox.fr) avec les références pour un retrait à une borne en gare ou à l'aéroport (cette formule est la plus pratique et la plus sûre)
- Soit adresser directement au Senseï en inscrivant sur votre enveloppe très précisément :

EXPERT CNK

(Monsieur ... Nom du Sensei)

44 Rue Sébastien MERCIER

75015 PARIS

D'autre part les Sensei demandent à être prévenu la veille d'une prestation, il vous appartient de la contacter pour lui confirmer son déplacement : Tel : 01 40 59 45 33 ou 06 58 05 18 74.

IMPORTANT

- ① Tous les frais (transport, hébergement, repas, etc.) sont à la charge du demandeur.
- ① La fiche « modalités de déplacement » doit être adressée au CNK avec les billets 1 mois avant la prestation.
- ① Les demandes reçues au CNK après le 28 JANVIER 2010 se verront attribuer les prestations en fonction des éventuelles disponibilités restantes à attribuer.